



Mémoire sur le mode de scrutin

Dans le cadre de l'avant-projet de loi sur la Loi électorale

Présenté par la
TABLE JEUNESSE OUTAOUAIS

Janvier 2006

En bref...

La Table jeunesse Outaouais, organisme ayant comme mission d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent, dépose un mémoire sur la réforme du mode de scrutin au Québec en plus de faire des recommandations quant à l'implication citoyenne des jeunes. La TJO préconise un système démocratique mixte favorisant à la fois la représentativité territoriale et l'appartenance à un député et à la fois un vote pour des idées et des valeurs d'un parti. En ce sens, la TJO croit que deux votes seraient plus équitables. Un seul vote encouragerait davantage la prime au vainqueur.

Outre l'expression de son opinion sur la réforme du mode de scrutin, la TJO recommande que des moyens soient établis afin d'augmenter la participation citoyenne des gens et spécialement des jeunes. On pense ici à l'éducation et à l'information objective sur les partis politiques facilement accessible. La TJO croit que pour augmenter le taux de participation, l'action d'aller voter devrait être plus formelle, c'est-à-dire, à date fixe, toujours la même journée de la semaine et obligatoire.

La Commission spéciale sur la Loi électorale propose à toute personne ou tout organisme désirant exprimer son opinion sur le sujet de soumettre un mémoire à propos d'une nouvelle proposition sur le mode de scrutin au Québec. La Table jeunesse Outaouais, oeuvrant au niveau de l'implication citoyenne, de la politique et des décisions concernant les jeunes, croit que ce mémoire est une belle occasion pour les jeunes de participer activement à la vie citoyenne.

Dans ce mémoire, une brève description de la Table jeunesse Outaouais sera faite, suivi de l'opinion sur la nouvelle proposition du mode de scrutin ainsi que des recommandations concernant les jeunes et leur implication en politique sera établie.

La Table jeunesse Outaouais

Au Québec, il existe 19 Tables jeunesse régionales, plus communément appelées Forums jeunesse régionaux, soit une dans chacune des 17 régions administratives plus deux dans le Nord du Québec. Les Forums ont à cœur d'assurer et de promouvoir, dans le respect des spécificités régionales, la place des jeunes des régions dans le développement social, économique, politique et culturel du Québec. Leur rôle consiste à amener les intervenants jeunesse locaux et régionaux à se concerter, c'est-à-dire s'entendre pour agir ensemble, sur les problématiques touchant les jeunes et également à conseiller la CRÉ (Conférence régionale des Élus) en matière jeunesse.

La Table jeunesse Outaouais (TJO) est une table de concertation qui a comme mission d'assurer et promouvoir l'implication des jeunes dans le développement social, politique, économique, culturel, sportif, environnemental et communautaire de la région. Cette Table est formée de 15 membres votants âgés de 12 à 35 ans et de 8 partenaires non-votants provenant de différents secteurs. Les membres sont nommés par leur Table jeunesse locale ou par leur association.

Les membres et partenaires se rencontrent mensuellement. Au quotidien, trois personnes assurent la permanence et travaillent à la mise en œuvre du plan d'action: un coordonnateur, une coordonnatrice-adjointe et une agente de communication. Les

membres, partenaires et employés travaillent toujours dans le respect des mandats de la TJO qui sont :

- Représenter les intérêts des jeunes de 12 à 35 ans sur l'ensemble du territoire auprès des organismes et des décideurs
- Valoriser les réalisations des jeunes et les activités des cinq Tables Jeunesse locales en célébrant leurs réussites pour mobiliser le plus grand nombre de jeunes possibles ;
- Exercer un rôle conseil en matière jeunesse auprès des partenaires et/ou décideurs en Outaouais en assumant le leadership de la concertation régionale Développer de nouveaux outils de communication et mettre en place une stratégie de communication jeunesse pour la TJO et la région
- Favoriser le développement des jeunes de 15 à 35 ans et ce, tant au niveau local qu'au palier régional par l'entremise du FRIJ, des actions jeunesse structurantes et par la formation à la vie citoyenne

La TJO travaille en collaboration avec les instances politiques et les organismes de développement du milieu afin de défendre et représenter les intérêts des jeunes, de développer des projets jeunesse et finalement d'assurer que la TJO soit un acteur incontournable en regard des questions jeunesse.

La TJO considère donc que cette démarche s'inscrit parfaitement dans ses mandats.

Réflexions sur la proposition d'une nouvelle démarche pour un mode de scrutin au Québec

La TJO est en faveur d'un système d'élection mixte, c'est-à-dire un mode de scrutin à finalité majoritaire en premier lieu puis d'un mode de scrutin à finalité proportionnelle dans un deuxième temps. Selon nous ce double fonctionnement serait celui qui représenterait le mieux les voix du Québec.

Bien qu'au commencement de nos réflexions, nous croyions qu'un scrutin entièrement proportionnel à l'échelle du Québec donnerait un portrait parfait de la démocratie, nous

avons réajusté notre tir. Il est aussi important en politique de donner un visage à des idées. Les électeurs doivent pouvoir compter sur un député à proximité et issu de leur milieu pour les représenter au sein du gouvernement. Tel est le rôle de base d'un député!

Voici les différents points discutés :

Les territoires électoraux

La TJO est donc favorable à un mode de scrutin mixte. Cette méthode où un pourcentage des candidats serait élu par majorité et l'autre pourcentage de façon proportionnelle donnerait la chance à des partis plus petits d'avoir des sièges à l'Assemblée nationale pour représenter les idées et valeurs de certains citoyens.

Au niveau de l'élection par majorité, la TJO appuie la Commission pour que les circonscriptions restent sensiblement les mêmes. Par contre, la TJO ne croit pas que la représentation proportionnelle devrait se faire par district. La proportionnelle devrait tout simplement se faire à l'échelle nationale ou encore, par une mixité entre une proportionnelle régionale et nationale, de façon à favoriser l'accès aux petits partis.

Selon la TJO, cette méthode plairait à une majorité d'électeurs en donnant des sièges à des députés de petits partis qui n'en ont pas actuellement mais également en gardant un lien avec les régions en élisant des députés de circonscriptions.

Le vote

La Commission propose qu'un seul et même vote compte pour le candidat et pour le parti. Selon la TJO, cette méthode favorise la « prime au vainqueur ». Nous sommes d'avis que pour un meilleur succès de la méthode mixte, les électeurs auront deux votes. Ainsi, l'électeur pourra élire le candidat de sa circonscription en fonction de ses capacités à être un bon député et à le représenter au niveau national. L'électeur pourra également appuyer un autre parti auquel il s'identifie par les valeurs et les idées que celui-ci propose.

L'électeur peut voter pour un député d'un parti « X » et voter pour un deuxième parti « Y ».

La TJO est en accord avec la répartition 60%(majoritaire) / 40% (proportionnel). Cela pourrait varier légèrement sans affecter réellement le résultat du vote.

Les candidats

Les candidats devront faire un choix d'être élus par circonscription ou au niveau du vote proportionnel. La TJO ne croit pas qu'il soit juste qu'un candidat de renoms puisse attirer deux votes pour son parti. Ça sera de la responsabilité de chacun des partis politique de présenter les candidats en lice pour la proportionnelle. La TJO n'a pas statué sur une liste fermée ou ouverte. Les préoccupations sont plutôt d'ordres représentatifs. Nous craignons que les régions soient mal représentées à ce niveau. Nous souhaitons l'apparition de mécanismes favorisant l'accès au pouvoir pour les femmes et pour les jeunes. Des mesures devront être mises en place avec la liste pour éviter que ceux qui représente un parti ne proviennent pas tous des grands centres urbains. Bien que moins peuplées, les régions (éloignées ou pas) doivent être représentées par quelqu'un qui connaît les problématiques des régions. La problématique de la forêt est bien loin des gens des grands centres urbains.

Et puis les jeunes...

Bien que cet exercice soit des plus enrichissant, la TJO ne croit pas que cette réforme encouragera davantage les candidats jeunes à accéder au pouvoir ni à promouvoir l'implication politique chez les jeunes. Nous supposons toutefois que le vote des jeunes pour des partis moins populaires et qui prônent des idées telles que l'environnement, soit plus entendu. Par l'entremise de la liste nationale, les jeunes pourront opter pour un parti reflétant les valeurs émergentes qui représentent leurs préoccupations citoyennes.

La TJO se permet donc, en plus de se positionner quant au mode de scrutin idéal, d'insister sur quelques points de préoccupation tels l'éducation face à la politique, l'implication citoyenne et l'accès à l'information.

Avec la nouvelle réforme du système d'éducation, les élèves auront des cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté où ils *prendront conscience du pouvoir d'action des humains, de leur capacité de générer des changements par l'engagement et par la participation à la gestion des multiples défis du présent*. Ceci est déjà un grand pas vers un apprentissage d'une implication citoyenne complète. Nous souhaitons le renforcement de ces cours à toutes les étapes de l'éducation secondaire.

De plus, le taux de participation au vote semble être en chute libre depuis quelques années, spécialement chez les jeunes qui ne se sentent pas concernés par les élections. C'est pourquoi la TJO propose que le droit de vote soit obligatoire, qu'il devienne un devoir auprès de ces citoyens. De cette façon les citoyens n'auraient d'autres choix que de s'informer sur les enjeux politiques. La TJO ne s'est pas arrêté à des façons de gérer le droit de vote obligatoire...par sanctions ou autres moyens. Toutefois, les citoyens devront être informés de façon objective de chacun des partis politiques et des candidats de leur circonscription. Des dépliants pourraient être envoyés à toutes les résidences.